

# LE PETIT JOURNAL



Juillet 2011

## CONTACT



Mairie d'Haudainville  
1 rue de Verdun  
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86

Fax 03 29 83 98 94

[mairiehaudainville@wanadoo.fr](mailto:mairiehaudainville@wanadoo.fr)

## Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30  
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30  
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

## !!! HORAIRES D'ETE !!!

Le secrétariat de Mairie  
sera fermé

**Du 15 août au 03  
septembre 2011**

Les permanences des  
adjoints seront  
maintenues les

**Samedis de 10 h à 12 h**

### en cas d'urgence

vous pouvez contacter le  
Maire ou les adjoints aux  
numéros ci-après :

**Louis Kutschruiter**  
06.87.51.85.84

**Serge Silvetti**  
06.79.79.94.67

**Eric Preud'homme**  
06.08.48.75.97

**Romain Sismondini**  
06.08.23.93.32

## LE MOT DU MAIRE



Des perturbations en perspective... pour la bonne cause !

**Rénovation de la salle polyvalente** : la réunion point zéro vient d'avoir lieu. Nous avons donc réuni les 6 entreprises retenues afin de coordonner les travaux et arrêter le calendrier prévisionnel des interventions. Les travaux débuteront semaine 34 pour se terminer début décembre.

Isolation intérieure, électricité, remplacement des portes et fenêtres, changement du système de chauffage, réfection des sanitaires, pose d'un plancher, mise aux normes des conditions d'accès pour les personnes à mobilité et réduite sont les principaux travaux à réaliser.

Notre salle ne pourra de ce fait être utilisée sur cette période. Les activités habituelles exercées seront donc limitées à nos équipements disponibles.

Un peu de patience et vous disposerez d'une salle polyvalente bien plus agréable et confortable !

**Travaux rue du moulin et rue de l'église** : le démarrage des travaux est imminent et là aussi des gênes pour les riverains.

**Aux habitants et propriétaires rue de Verdun et de Saint Mihiel** : nous envisageons d'importants travaux pour la traversée de notre village. Après la réalisation de ces travaux vous ne serez pas autorisés à réaliser des travaux sur la voirie communale pendant plusieurs années.

Si vous êtes intéressés par le branchement au gaz de ville, merci de vous manifester au plus vite auprès de GrDF. Suite au contact que nous avons pris avec GrDF, ne soyez pas étonnés de recevoir un courrier de leur part ou d'être contactés par téléphone.

Voilà donc beaucoup de travaux en perspective ! Nous veillerons à limiter la gêne que tout cela pourra occasionner et comptons sur votre bonne compréhension.

Bonnes vacances !

Louis KUTSCHRUITER  
Maire

## 21 MAI 2011 : DEPOT DE GERBE AU SQUARE JOHN CHURCH

Après un moment de recueillement et le dépôt de gerbe devant la stèle, les représentants de l'association mémoire des ailes présidée par Mme Sylvie FRANCOIS accompagnés de Monsieur le Maire sont allés déposer un bouquet sur le lieu, le long du canal, où le 2<sup>nd</sup> Lt pilote John CHURCH a été abattu par la chasse allemande le 21 mai 1944.

## ETAT CIVIL



✓ MARIAGE

NIEDER Isabelle et ANTON  
Gaylord le 11 juin 2011

## Prochain conseil municipal

Vendredi 2 septembre 2011



## **DELIBERATIONS**

### **Désignation de 3 délégués et 3 suppléants du conseil appelés à procéder à l'élection des sénateurs :**

Monsieur le Maire explique au Conseil les modalités de vote et la constitution du bureau afin de désigner leurs délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Conseillers se présentant pour les trois postes de titulaires :

- KUTSCHRUITER Louis
- SILVETTI Serge
- SIMONIN Alain
- PICARD Marc
- SISMONDINI Romain

Sont élus au 1<sup>er</sup> tour : **Mrs KUTSCHRUITER Louis, PICARD Marc et SIMONIN Alain**

Conseillers se présentant comme suppléants :

- PREUD'HOMME Eric
- SISMONDINI Romain
- ROUSSEL Pierre

Sont élus au 1<sup>er</sup> tour : **Mrs PREUD'HOMME Eric, SISMONDINI Romain et ROUSSEL Pierre.**

### **Modifications budgétaires :**

Suite à une erreur concernant le remboursement de la garderie et cantine, il y a lieu de faire une annulation de titres sur l'année antérieure.

Le montant de l'annulation étant de 170 €, les modifications suivantes seront nécessaires :

Dépenses :                    Art 022 :                    - 170 €                    Art 673 : + 170 €

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte ces modifications et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### **Admission en non valeur :**

Monsieur le Maire expose au Conseil que le comptable du trésor n'a pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état présenté, pour insuffisance d'actif.

Il demande en conséquence, l'allocation en non valeur de ces titres, cotes ou produits, dont le montant s'élève à la somme de 70,60 € pour l'année 2007.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte la mise en non valeur des sommes non recouvrées pour un montant de 70,60 € et charge Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à ce dossier.

### **Convention de facturation d'eau potable entre la commune, le SMATUV et VEOLIA :**

Dans le cadre du nouveau contrat de délégation de service public entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2011, le fermier assure l'exploitation du service de l'assainissement du SMATUV dont la commune de Haudainville est adhérente.

L'article 72 du contrat d'affermage stipule que la gestion clientèle est assurée par le service de l'assainissement.

La commune de Haudainville assure en régie l'exploitation du service de l'eau potable sur le périmètre communal.

Afin de pouvoir gérer au mieux ce service, et suite à la délibération du 3 septembre 2010 acceptant la mise en place de la télé relève, la commune souhaite confier au fermier l'établissement, l'encaissement et le reversement de la redevance eau potable. Pour cela, une convention entre la commune et VEOLIA est nécessaire.

(Un modèle de convention a été remis à chaque conseiller).

Ceci exposé, il est demandé aux membres du conseil de bien vouloir :

- Approuver le modèle de convention tripartite pour le recouvrement des redevances d'eau potable conclu entre la Commune, le SMATUV et le Fermier.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents et pièces relatifs à ce dossier.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents accepte cette proposition.

## Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale a été présenté à la CDCI (Commission Départementale de Coopération Intercommunale) par Mme le préfet le 6 mai 2011.

Cette information a été transmise lors du précédent conseil municipal et le rapport était et reste consultable en mairie.

Ce projet est adressé pour avis aux conseils municipaux des communes et aux organes délibérants des EPCI et des syndicats concernés par les propositions de modification de la situation existante en matière de coopération intercommunale.

Pour ce qui concerne notre secteur, Madame le Préfet propose la création d'une communauté de communes autour de Verdun, regroupant les codecom de Charny, Verdun, Val de Meuse et Vallée de la Dieue et Meuse Voie Sacrée, ainsi que quatre communes de la codecom de Montfaucon-Varennnes en Argonne (Consenvoye, Forges, Regneville et Brabant). Cela regrouperait 55 communes avec une population totale de 40502 habitants.

La dotation globale de fonctionnement sera calculée sur la base de la dotation de la codecom la mieux dotée. Soit 3,442 millions d'euros si la fusion s'opère vers un EPCI à fiscalité additionnelle ou à 5,758 millions d'euros vers un EPCI à fiscalité professionnelle unique.

La codecom du Verdunois aurait 90 conseillers communautaires au lieu de 184 actuellement. Haudainville n'aurait plus qu'un siège. (28 pour Verdun, 4 pour Thierville, 4 pour Belleville, 2 pour Dugny, 2 pour Dieue, 1 siège pour chacune des autres communes dont les communes sans habitant de la zone rouge).

Les effectifs du personnel seraient de 236 agents.

Mme le Préfet n'a donc pas retenu la communauté d'agglomération pour le Nord Meusien, qui nécessiterait de regrouper au minimum 50 000 habitants.

Il est demandé au conseil de se prononcer sur ce projet de schéma.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents est contre le projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale proposé par la Préfecture, et demande l'étude de faisabilité de la création d'une communauté d'agglomération sur le bassin de vie de Verdun et demande son inscription immédiate dans le schéma Départemental de Coopération Intercommunal.

## **INFORMATIONS**

- **C.C.A.S** : le voyage des aînés s'est très bien passé, 40 personnes étaient au rendez-vous du 15 juin

- **Cimetière** : les travaux concernant la création d'un jardin du souvenir sont lancés. Ils seront faits en régie par l'agent communal.

- **Salle polyvalente** : la réunion zéro est programmée pour le mercredi 29 juin.

- **L'association des Petits Anons** a fait son assemblée générale, un versement de 2 000 € est fait au profit de l'école.

- **Relation école** : les enfants de la classe de CE2 ont été reçus par Monsieur le Maire et l'adjoint chargé des relations avec l'école, un petit fascicule sur le rôle de la mairie leur a été remis à cette occasion.

Les enfants quittant l'école de Haudainville pour aller au collège recevront un dictionnaire.

- Le point est fait sur les **travaux concernant la traversée de Haudainville**, la réfection de la rue du Moulin et de l'Eglise. Afin de ne pas dénaturer l'entrée de l'église compte tenu de l'étroitesse de la rue, l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite sera à prévoir sur le côté de l'église.

Une démarche a été faite auprès des anciens combattants d'Haudainville afin de les informer du projet de déplacement du monument aux morts au square John Church dans le cadre des travaux de la traversée du village.



### LES CE2 A LA MAIRIE

En cette fin du mois de Juin les élèves de la classe de CE2 ont visité, accompagnés de leurs enseignants, la mairie. A leur arrivée, M. le Maire et un adjoint les ont accueillis dans la salle du Conseil Municipal et leur ont présenté le fonctionnement de la mairie. Ils ont pu ensuite visiter tous les locaux. De nombreuses questions très concrètes ont été posées à M. le Maire. Cette visite fait partie de la formation citoyenne des jeunes enfants. Gageons que ces derniers sauront se souvenir de cette visite et qu'ils sauront être de futurs citoyens responsables !

### DEPART DES CM2

Durant la dernière semaine du mois de juin, une sympathique réunion s'est tenue sous le préau de l'école. En effet les enseignants, le directeur de l'école, M. Le Maire et deux de ses adjoints ont réunis tous les élèves de l'école afin de célébrer le départ des CM2. 13 d'entre eux se sont vus remettre un diplôme de fin d'études primaires et un dictionnaire, eux qui, l'année prochaine rejoindront les bancs du collège. Bonne chance à tous donc pour leurs études futures !

### RENTREE 2011

Dès la rentrée prochaine, les élèves de l'école primaire de Belrupt seront accueillis dans notre école. Après de nombreuses rencontres avec M. le Maire et les élus de Belrupt et après avoir fait visiter l'école aux parents, il a été décidé d'accueillir toutes ces nouvelles têtes blondes. En tout, cela représente une vingtaine d'élèves. Pour notre école, cette arrivée ne va pas sans quelques aménagements ! Remise en état d'une nouvelle salle de classe (la BCD sera répartie dans les autres classes), apport d'un nouveau mobilier (tables, chaises, TBI etc...). Enfin une réorganisation pédagogique des enseignements sera obligatoire. Elle aura pour effet de restreindre le nombre d'élèves par classe et l'arrivée d'un nouvel enseignant.

### THEATRE



En cette fin de mois, les évènements sur notre commune se bousculent. Le théâtre ne déroge pas à cette règle. Tous les groupes se sont produits dans la salle des fêtes devant un public tout acquis à leur cause. Des petits aux grands, des enfants aux adultes, en passant par les ados, de la saynète à la pièce entière, de l'interprétation à la production, rien n'a été oublié pour le bonheur de tous.

A l'année prochaine pour de nouvelles et surprenantes prestations.

### CONCOURS DE PETANQUE



Le 2 juin s'est déroulé un sympathique concours organisé par le Bar le Sagittaire.

Plusieurs équipes se sont affrontées en respectant les règles de ce jeu séculaire provençal. Les vainqueurs sont repartis brillamment auréolés de leurs prix.

### POUBELLES PEINTES

Le concours de poubelles décorées ou peintes bat son plein. On commence à voir pousser ça et là des œuvres d'art qui égayent notre village du dimanche soir au lundi matin. Un jury composé de membres issus de la commission « vie du village » passera chaque dimanche soir du mois de juillet et d'août afin de prendre en photo ces créations et afin d'élire « la plus belle poubelle du village ». N'hésitez donc pas à les sortir chaque dimanche soir durant les grandes vacances scolaires. Délégations du jury et remise des prix durant les vacances de la Toussaint !

A vos pinceaux, tags, pochoirs, autocollants etc...

### DEPART DU PERE GUY LESCANNE



Eh oui, même dans la prêtrise le jeu des chaises musicales a un succès fou. Le père Guy Lescanne qui faisait les offices en notre église Saint Symphorien nous quitte pour aller

porter la bonne parole vers d'autres cieux (en l'occurrence Nancy).

Il sera toutefois remplacé par un nouveau serviteur et les messes auront encore lieu en notre église.

## FESTIVITES DU 14 JUILLET

Ce 14 Juillet pour la troisième fois est organisée une journée festive pour tous les habitants du village. Concours de pêche, lâcher de ballon, concours de pétanque, repas républicain etc... seront mis en place.

Cette journée, sur le modèle des fêtes de quartiers, est là pour permettre à la population de se retrouver autour d'un repas ou d'un verre de l'amitié. Chaque participant pourra amener qui, une salade de sa composition, qui un dessert, qui une boisson afin de le partager avec la communauté. Le plat principal étant cette année mis en place par M. Cordier qui nous cuisinera dès 5h du matin des jambons à la broche et des patates offerts par la Mairie. L'association des Petits Ânon mettra quant à elle son savoir faire en matière d'organisation d'évènement festif. François et ses amis organiseront les concours de pêche tandis que Jean Michel tiendra sa buvette et le concours de pétanque. Enfin, la Beholle fera son traditionnel lâcher de ballons.

Cette année pas de feux d'artifice sur la commune ! Pour des questions de sécurité, il n'est plus possible de le tirer en rue Grande. Les manifestations se termineront donc vers 22h pour permettre à ceux qui le veulent d'aller voir le feu d'artifice de Verdun.

### Programme :

- 9h30/10h30 : concours de pêche adultes : pêche au coup, amorçage interdit et une canne par pêcheur le long du canal près de l'écluse.
- 11h00/11h45 : concours de pêche enfants (maximum 12 ans !) : pêche au coup, amorçage interdit et une canne par pêcheur le long du canal près de l'écluse. Les tout jeunes enfants devront être accompagnés d'un parent !
- De 12h à 13h : remise des prix des concours de pêche et apéritif offert par les Petits Ânon.
- 13h : repas républicain.
- 15h : démarrage du concours de pétanque.
- 18h30 : fin du concours de pétanque et remise des prix.
- 19h : repas de fin de journée « on mange les restes ».
- 20h à 22h : concert gratuit en plein air par l'orchestre « Nappage nocturne ».



## MECHOUI DU RUGBY



Ce 2 juillet sur le terrain de grands jeux de la commune s'est tenu le énième méchoui du club de rugby local. On ne les compte plus ces méchouis, ces bouffes, ces repas mis en place par le SAV rugby depuis sa création (vers 1920 !). Ils reprennent fièrement le flambeau de l'amitié et de la franche rigolade un peu grivoise. La célèbre 3<sup>ème</sup> mi-temps ! C'est avant tout un moment pour parler, écouter, rire et vivre. Matches de rugby entre les différentes générations ont eu lieu et la bière a coulé à flots ! On a raconté ses exploits, on a refait le monde, on a un peu menti, on s'est toisé, on a fait les grandes gueules !  
Le rugby comme on l'aime !

## 19<sup>ème</sup> TRACE DE LA BEHOLLE ET SIEME ENDURO DES LOUPS

### Dimanche 4 septembre 2011

- 4 parcours VTT : 25,45, 65 et 85 kms ; départ : 8h30
- Enduro VTT : 39 kms dont 5 spéciales chronométrées
- 3 Parcours Marche: 9,13 et 18 kms ; départ : 8h15
- Inscriptions sur place ou préinscriptions sur le site.

2 nouveautés :

- « Raid 85 kms chronométré ».
- « Challenge Entreprise 65 kms chronométré » (équipes de 3 coureurs)



Départs et inscriptions à l'Aérodrome du ROZELIER (D903).  
Contacts, renseignements et inscriptions :  
[www.club-vtt-saint-symphorien.org](http://www.club-vtt-saint-symphorien.org)  
[vttstaintsymphorien@gmail.com](mailto:vttstaintsymphorien@gmail.com)  
Tel : 06 33 70 77 45

## FRESQUE A HAUDAINVILLE !

Durant le mois de Mai des jeunes issus du centre social des planchettes de Verdun ont réalisé une fresque (voir le petit journal de Mai). Une coquille s'est glissée dans la photo de la fresque. Ce n'était pas la bonne. Voici donc en photo la réalisation de ces jeunes. Rendons à César ce qui appartient à César.



## VOYAGE AU PAYS DES PLUMES ET DES STRASS.

Le **15 juin 2011**, nos aînés ont pris le chemin de KIRRWILER avec pour but le « Le Royal Palace ». 8h30 devant la Salle des Fêtes, 40 personnes étaient au rendez-vous pour cette journée de détente. Arrivés dans le charmant village alsacien aux belles maisons à colombages, nos aînés ont été accueillis au cabaret de Monsieur MEYER, le Royal Palace, où la salle du restaurant le Majestic les attendait pour un déjeuner dansant.

Vers 15h45, installation dans le magnifique théâtre du Royal Palace pour assister à la toute nouvelle revue « Passion », spéciale 30<sup>ème</sup> anniversaire : composée de 3 tableaux qui se succèdent dans des décors somptueux, des attractions internationales, entrecoupées de tableaux magnifiques de la grande revue aux costumes féeriques et surtout... de superbes filles et garçons !!!

C'est vers 17h45 que tous reprirent l'autocar, avec un peu de regret et beaucoup de belles images pour le retour vers Haudainville.

## CONCERT DES CHORALES DU CONSERVATOIRE DE VERDUN & LA.FA.MI DE FAINS-VEEL

Point de curé ni d'enfants de chœur à l'heure des vêpres le **dimanche 22 mai 2011**, mais les chorales du conservatoire de Verdun & LA.FA.MI de Fains-Veel venues pour la seconde fois dans l'église de notre village interpréter 5 chants chacune puis 10 chants en commun puisés pour la plupart dans la variété française, sous la direction de Virginie MANTEAUX, trait d'union entre ces deux chorales puisque dirigeant chacune d'entre elles. Dans le chœur mixte, il y a eu notamment l'interprétation de « Mistral Gagnant » de Renaud, ce qui m'amène à dire qu'assis sur un banc, au fond de l'église, on pouvait noter, entre autres, la présence de Walter SABBA, directeur du conservatoire de Verdun qui n'en perdait pas une note !

La chorale du conservatoire de Verdun répète le jeudi de 18h15 à 20h15 environ à l'école de musique dans une bonne ambiance mais manque « cruellement » d'effectif masculin. Alors, si vous êtes un homme et que vous êtes libre le jeudi soir vous savez ce qu'il vous reste à faire ! *Petit rappel* : Pour faire partie d'une chorale, il n'est point besoin de savoir lire une partition. Quelques sopranos pourraient également aller gonfler les rangs.

L'après-midi s'est terminé par le verre de l'amitié et le public venu les applaudir était admiratif et a reconnu, à juste titre, le travail fourni pour arriver à ce résultat car, à moins d'être un musicien confirmé, aucune fausse note n'était à dénoter.

## NOUVEAU COMMERCE SUR LA COMMUNE



A partir du mois de juillet, **tous les mardis de 11h00 à 21h00**, un camion snack-frite sera installé rue Grande.

## PREVENTION CANICULE

Un registre communal est mis en place à la Mairie pour permettre d'identifier les personnes âgées vivant seules, et les personnes adultes handicapées.

Afin d'établir un réseau de veille et d'intervention de proximité, merci d'encourager les personnes concernées à venir s'inscrire en Mairie ou de les signaler en Mairie tout simplement.

On parle de CANICULE quand ces trois conditions sont réunies :

1. Il fait très chaud pendant la journée,
2. La nuit, la température ne descend pas ou très peu,
3. Cela dure depuis plusieurs jours.

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs

**Personnes âgées** : Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°.

La température de mon corps peut alors augmenter. Je risque le coup de chaleur : « l'Hyperthermie ».

**Enfants et adultes** : Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température, donc je perds de l'eau : je risque la « déshydratation ».

### Conseils

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes,
- Passer plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé,
- Maintenir la maison à l'abri de la chaleur,
- Fermer les volets et les fenêtres aux heures les plus chaudes,
- Ne pas faire d'efforts physiques intenses,
- Ne pas rester en plein soleil,
- Manger normalement (fruits, légumes, pain, soupe etc...),
- Boire environ 1,5 l d'eau bien répartie dans la journée,
- Donner des nouvelles à votre entourage,
- Si vous êtes seul(e), penser à vous signaler à la Mairie.



## LE MOT DU CCAS : RAPPEL

L'ADMR "Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural" du Val de Meuse et du Plateau de Souilly est à la recherche d'un **délégué de village** pour Haudainville.

En ce moment, cette mission est effectuée par une personne de Verdun qui est aussi membre du bureau de l'A.D.M.R.

Il est souhaitable que ce poste puisse être confié à une personne habitant le village.

Si vous avez le contact facile et voulez vous investir dans le domaine touchant la personne âgée, vous pouvez prendre contact auprès de Madame la Présidente de l'A.D.M.R. pour de plus amples renseignements à l'adresse suivante :

A.D.M.R. du VAL DE MEUSE  
Et du plateau de SOUILLY  
Madame HUMBERT Mireille  
17 place de la Mairie  
55320 LES MONTHAIRONS



« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipale. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

**Directeur de publication** : Mr Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

**Rédacteurs** : M. Romain Sismondini – Melle Valérie Ciré – Mme Sandra Prot – M. Denis Waxweiler – Mme Lucette Silveti.